



hundeonline

Il y aura bientôt que des chiens désignés «dangereux»!

Le changement de la constitution en ce qui concerne «la protections des personnes à l'encontre des animaux» est le début des nouvelles lois restrictives pour les propriétaires de chiens.

Un accident mortel tragique - qui n'aurait jamais du se passer — cause maintenant des réglementations pour tous les détenteurs de chiens.

Tout d'abord, il y avait les propriétaires des chiens désignés «chiens de combats» qui ont été concernés, ensuite l'interdiction a été élargie sur d'autres races. Avec la loi prévue, chaque chien en Suisse sera, dans le futur, classé dans une catégorie, dont chacune contient le mot «dangereux».

Chaque chien en Suisse, ainsi que son propriétaire, sera concerné!

>Vous trouverez plus d'informations sur **www.hunde-online.ch** sous la rubrique «politique».